

Seul le texte prononcé fait foi.

Exposé de Jörg Gasser, CEO de l'ASB

Conférence de presse annuelle, 16 septembre 2021

Mesdames et messieurs, chers journalistes,

C'est à mon tour de vous saluer chaleureusement et de vous remercier pour votre intérêt.

Comme l'a indiqué notre Président, l'ASB a identifié cinq champs d'action qui nous permettront de forger l'avenir de la place financière suisse.

Je souhaite pour ma part revenir en détail sur un certain nombre de facteurs. Tout d'abord et rétrospectivement, je ferai le point de la situation en ce qui concerne **l'intégrité et la stabilité de la place financière**. Je me tournerai ensuite vers l'avenir pour évoquer **la compétitivité et la pérennité de la place financière**, en mettant l'accent sur **le développement durable et plus précisément la finance durable**, sur **l'attrait fiscal** ainsi que sur **l'accès au marché** pour notre branche.

Commençons donc par l'intégrité et la stabilité: dans l'un et l'autre de ces domaines, nos préoccupations ont été entendues et nous sommes sur la bonne voie. Deux révisions législatives nous ont déjà permis ou nous permettront d'enregistrer des avancées significatives.

L'adoption de **la révision de la loi sur le blanchiment d'argent**, lors de la session de printemps 2021, peut être considérée comme un succès. Grâce à une étroite coopération entre le secteur bancaire, le Conseil fédéral et la FINMA, grâce aussi à leur engagement commun, on a pu éviter un échec du projet. La Suisse dispose désormais d'une loi sur le blanchiment d'argent à la fois moderne et adaptée à notre époque. Il est essentiel que cette nouvelle loi soit mise en œuvre rapidement et entièrement. Elle contribue à **l'intégrité** de la place financière suisse.

On observe également des progrès en ce qui concerne la **révision partielle de la loi sur les banques**. Celle-ci se focalise sur la garantie des dépôts, l'insolvabilité et la ségrégation. Elle concerne donc notamment un pilier de **la stabilité de la place financière**, la protection des déposants, qui a démontré son efficacité et qu'il s'agit de renforcer encore. Le Conseil national, en tant que conseil prioritaire, a examiné le projet en mars 2021. Il a tenu compte d'attentes importantes exprimées par le secteur bancaire. En particulier, nous tenons beaucoup à la neutralité des coûts pour la garantie des dépôts. La Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats s'est penchée sur le projet en mai 2021, le Conseil des Etats fera de même lors de cette session d'automne 2021. L'issue des débats étant encore incertaine, nous continuerons de suivre le processus parlementaire de très près.

Tournons à présent notre regard vers l'avenir. En ce qui concerne **la compétitivité et la pérennité de la place financière**, nous avons devant nous de grands défis à relever, mais aussi de grandes opportunités à saisir.

Le **cadre fiscal** est un facteur déterminant. Je me suis donc particulièrement réjoui que **la réforme de l'impôt anticipé et la suppression des droits de timbre** connaissent des avancées importantes. Il n'existe d'impôts de ce type sur aucune des places financières concurrentes de la Suisse, comme la Grande-Bretagne, Singapour, les Etats-Unis ou Hong Kong. Ce dossier est donc primordial pour **la compétitivité** de notre place financière. Après plus de dix ans de travail, nous avons largement progressé dans la bonne direction. Nous ne sommes pas pour autant arrivés à bon port. Et là encore, il nous faut garder le cap. S'agissant de l'impôt anticipé, en avril 2021, le Conseil fédéral a soumis au Parlement un projet viable et convaincant. C'est à présent au Parlement de se prononcer. Le secteur bancaire s'engage aux côtés d'autres secteurs économiques en faveur de la proposition de réforme du Conseil fédéral. S'agissant des droits de timbre, nous saluons la suppression du droit de timbre d'émission sur le capital propre, adoptée par le Parlement lors de sa session d'été 2021.

Les réformes concernant l'impôt anticipé et les droits de timbre revêtent une importance accrue dans le contexte des évolutions internationales en matière de politique fiscale. Je veux parler ici du **projet de l'OCDE d'instaurer un taux minimum d'imposition** sur les bénéfices des entreprises. Cela fera perdre à la place suisse un de ses atouts. Il faut poser des jalons. L'objectif doit être de développer des mesures qui permettent à la Suisse d'appliquer les prescriptions de l'OCDE tout en préservant autant que possible l'attrait de sa place financière. Le dialogue avec les autorités jouera un rôle crucial à cet égard. Aussi participons-nous dès à présent au groupe de travail national.

Les services financiers constituent d'ores et déjà **un secteur exportateur significatif** pour l'économie suisse. Nous sommes le leader mondial en matière de gestion de fortune transfrontalière. Avec un excédent de la balance des transactions courantes de 17,1 milliards de francs en 2020, les services financiers s'inscrivent en tête des secteurs de services. Ils occupent le troisième rang dans le commerce extérieur de la Suisse, derrière les secteurs «Produits chimiques et pharmaceutiques» et «Instruments, horlogerie».

Nous sommes donc un secteur exportateur important, mais nous ne pouvons pas exploiter pleinement notre potentiel! En raison **des restrictions d'accès au marché** et contrairement à d'autres entreprises exportatrices du secteur marchand, les banques suisses à vocation internationale ont de plus en plus de mal à répondre aux besoins légitimes de leur clientèle et à garder en Suisse la création de valeur, les emplois et les recettes fiscales. Ces dernières années, à la différence de notre pays, des marchés cibles importants ont pris des mesures protectionnistes qui limitent fortement les activités financières transfrontalières. Cela va à l'encontre des nouvelles exigences de la clientèle, car même les clientes et les clients étrangers attendent de plus en plus de leurs banques qu'elles leur fournissent activement des services.

Pour l'avenir, notre priorité est d'**améliorer l'accès aux marchés des grands Etats membres et non membres de l'UE**. La rupture des négociations concernant l'accord institutionnel avec l'UE ne facilite pas les choses. Pour autant, les travaux sur d'autres dossiers bilatéraux se poursuivent avec différents Etats membres de l'UE et ils nous tiennent à cœur. Ceux visant à conclure un **accord sur les services financiers avec le Royaume-Uni** sont encourageants. Nous sommes également confiants quant à la pérennité et à la viabilité de la solution d'accès au marché mise en place avec l'**Allemagne**. L'**Italie** aussi reste à l'ordre du

jour. De même que l'UE en tant que telle.

Concernant l'accès au marché, nous travaillons en très étroite concertation avec le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales. Nous voulons que les préoccupations de notre secteur – l'un des principaux secteurs exportateurs de Suisse, rappelons-le – figurent clairement à l'ordre du jour et soient prises en compte le plus rapidement possible. Nous constatons avec satisfaction que, dans sa **stratégie en matière de marchés financiers** publiée en décembre dernier, le Conseil fédéral a expressément intégré l'amélioration de la capacité d'exportation des services financiers.

J'en viens au troisième sujet d'avenir: **le développement durable**. Dans ce domaine, notre place financière peut se distinguer par sa **compétence**. Nous souhaitons tous un environnement préservé. Y compris la place financière suisse. Si nous sommes leader en matière de développement durable, si nous confortons sans relâche notre position de pointe dans le domaine des services financiers durables, nous ne réduirons pas seulement notre empreinte écologique internationale. Nous nous ouvrirons aussi **de nouvelles opportunités de marché**.

Beaucoup de banques se sont fixé des objectifs ambitieux en matière de développement durable. Les clientes et les clients, pour leur part, tiennent de plus en plus à bénéficier de services durables. Dans ce contexte, les placements financiers durables se sont considérablement développés, tant dans **les domaines de la gestion de fortune et du conseil en placement** qu'au sein des caisses de pension et des entreprises d'assurance. Sur les cinq dernières années, ils ont **plus que décuplé**: le marché des placements durables en Suisse est passé de **140 milliards de francs** en 2015 à **plus de 1 520 milliards de francs** en 2020.

Outre les activités de placement, **le volet «financement»** est tout aussi important. En collaboration avec le Boston Consulting Group, nous avons calculé récemment les besoins en investissement pour que la Suisse atteigne la neutralité climatique. Ces projections ont été publiées dans une étude que nous vous avons présentée. Les coûts d'investissement s'élèvent au total à près de **400 milliards de francs** d'ici 2050, soit environ **13 milliards de francs** par an en moyenne. Ce montant semble impressionnant. Il représente **2 % du PIB actuel**.

La bonne nouvelle, c'est que notre place financière est capable de financer la majeure partie des investissements nécessaires – **91 %** – par l'octroi de crédits ainsi que sur le marché des capitaux. Les banques sont en mesure de soutenir la transition de l'économie suisse, mais elles n'arriveront **pas** à la financer **à elles seules**. Il est indispensable que les entreprises et les particuliers investissent en permanence dans des projets axés sur la durabilité. Les **domaines présentant le plus fort levier** sont la rénovation de bâtiments ainsi que les transports routiers par véhicules légers et lourds.

Pour que notre économie atteigne la neutralité climatique, il faut que l'Etat, les entreprises, la société et la place financière unissent leurs forces de manière optimale. Il appartiendra à l'Etat et aux politiques de favoriser la transition en créant au besoin **des taxes incitatives ou des subventions**.

La transparence est un préalable important aux comportements durables. Les clientes et les clients doivent savoir quelle empreinte écologique ont les biens et les services qu'ils achètent, y compris bien sûr les services financiers, les placements, etc. Cependant, les règles de transparence doivent s'appliquer non seulement aux prestataires de services financiers, mais à l'économie toute entière.

Comme le montrent de nombreux projets dans les différents secteurs de l'économie suisse, on avance à grands pas vers la transition énergétique. Par rapport à notre compétitivité et à notre pérennité, force est de constater que les modèles d'affaires non durables sont des modèles périmés, de plus en plus coûteux. La durabilité est **un avantage compétitif, un facteur d'image**. Et, par là même, une question de survie économique.

Herbert J. Scheidt nous l'a rappelé: stabilité, compétitivité, ouverture, innovation, réputation – ces cinq facteurs sont décisifs pour forger l'avenir de la place financière suisse. S'agissant de **l'intégrité** et de **la stabilité**, mais aussi de **la compétitivité** et de **la pérennité**, toutes les questions et les mesures concrètes dont j'ai parlé aujourd'hui ont un point commun: les changements doivent être mis en œuvre avec audace et efficacité – comme par exemple dans le domaine du blanchiment d'argent. Les opportunités qui s'offrent doivent être saisies en se projetant dans l'avenir – comme en matière de développement durable. Et là où les futures conditions-cadres restent floues ou dépendent de tiers, là où nous n'avons dès lors qu'une influence indirecte sur le cours des choses – comme en matière d'accès au marché, il faut de la ténacité et un dialogue ouvert avec les politiques et avec nos partenaires, afin d'avancer, espérons-le, à petits pas.

J'en suis convaincu: le secteur bancaire est **une partie importante de la solution** face aux défis qui nous attendent et il a prouvé qu'il sait saisir les **opportunités** qui s'offrent. Pour le bien de notre **économie** et de notre **pays**. Et je suis heureux que l'ASB, en tant que centre de compétences du secteur bancaire, puisse contribuer avec anticipation et pragmatisme à la mise en place de conditions-cadres et de solutions porteuses d'avenir.

Nous sommes maintenant à votre disposition pour répondre à vos questions.